

# COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 10 JANVIER 2014

Régulièrement convoqué (04.01.2014) le conseil municipal s'est réuni au complet sous la présidence du maire, Charles BELICARD.

Présents : Jean ANTREAUME, Brigitte CLERC, Noël PERRET adjoints, J.Paul PANNETIER, Richard LOPEZ, Denis FAYARD, J. Luc PERRET, J. TEILLERE, Sophie PREAUD, Paméla ROUGEOT.

Secrétaire de séance : Jérôme TEILLERE.

Lecture est faite du dernier PV de la séance du 14 novembre 2013. Mr TEILLERE y demande une modification au chapitre « Clocher église ». Il est mentionné "B. CATELAND (responsable d'association)" alors qu'il n'en est rien. Le maire fait savoir qu'il s'agit d'une erreur matérielle et la mention sera donc rectifiée. Mr TEILLERE s'abstient de signer le dit PV.

### ORDRE DU JOUR

**Classement voirie communale** : Jean ANTREAUME fait part des avancées du classement de la route de "La Montagne" qui est en cours de finalité. Il fait part des dernières cessions de terrains à titre gratuit accordées par les propriétaires à la commune : Mr Denis GILBERT pour la parcelle goudronnée C 409 de 224 m<sup>2</sup> (les Verchères), Mr Yves Claude MICHEL pour la parcelle goudronnée D 597 de 1 360 m<sup>2</sup> (les Grandes Bandes), Mme Christiane DESPLACES pour les parcelles goudronnées D 566 de 4m<sup>2</sup>, D 567 de 359 m<sup>2</sup>, D 575 de 1 126 m<sup>2</sup> (les Revives), D 623 de 27 m<sup>2</sup>, D 626 de 18 m<sup>2</sup> et D 635 de 291 m<sup>2</sup> (aux Charmes). La commune n'aura à sa charge que les frais d'hypothèques. Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à ces cessions de parcelles au profit de la commune de St Pierre.

**Comptabilité** : le maire explique que des dépenses d'investissement seront à payer avant le vote du budget primitif 2014 (travaux aménagement mairie, installation stores...). Après délibération, le conseil autorise le maire à effectuer des mandatements d'investissement dans la limite de 20 % des dépenses réelles 2013 préalablement au vote du budget primitif 2014.

### QUESTIONS DIVERSES

#### **Bâtiments communaux :**

- le maire fait savoir que les stores ont été installés hier à la salle communale et à l'agence postale par l'entreprise DARGAUD HABITAT (ces travaux étaient programmés au budget 2013).
- le maire explique qu'il a contacté un autre architecte pour venir estimer les travaux d'entretien du clocher de l'église. Il s'agit de Mr RAYNAUD de Tournus qui viendra sur place jeudi 30 janvier prochain à 10h. Le maire sollicite la présence d'élus ce jour-là.
- Jérôme TEILLERE pense qu'il serait utile qu'une borne incendie soit installée au hameau de "La Place". Brigitte CLERC fait part de la proposition des pompiers concernant la possibilité d'installation de réserves d'eau. Des renseignements seront demandés (système et fonctionnement, tarifs...)

**Rythmes scolaires :** Brigitte CLERC et le maire font part des dernières avancées de ce dossier. Le comité de pilotage du SIVU a transmis un questionnaire à tous les parents d'élèves du RPI. Il se réunira le 16 janvier prochain.

### **PLUiH**

Le dossier suit son cours au sein du comité de pilotage de la Communauté de Communes. Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) est en cours d'élaboration. Une réunion publique aura lieu le 20 février à 18h à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois à Dompierre-les-Ormes.

### **Urbanisme**

Depuis le 14 novembre, un seul dossier a été déposé : permis de construire de Mme Mathilde ROBERT MILLET pour la transformation de bâtiments agricoles en maison d'habitation au lieu-dit "Le Molleret".

### **Elections municipales**

Le maire propose les tours de garde des scrutins des 23 et 30 mars à l'occasion des élections municipales. Il fait part des nouvelles modalités de dépôt de candidatures et de vote pour les collectivités de moins de 1000 habitants. Il est décidé la distribution d'une notice explicative dans tous les foyers du village.

### **Communauté de Communes**

Le maire fait part des avancées du projet d'aménagement de la lagune de St Pierre. Il rappelle qu'une surface de 1200 m<sup>2</sup> est nécessaire pour l'agrandissement de ce site. Sur une prévision de dépense de 127 000 €, le Conseil Général alloue une subvention de 30 % et l'agence de l'eau de 30 %.

### **Locations**

- le maire fait part d'une candidature pour le logement "Safras".  
- pour le logement "Pouly", le maire fait savoir que Guy DESCOMBE souhaite conserver la location. Le conseil demande à ce qu'il y ait des garanties pour ces locataires.  
A ce sujet, le conseil demande à se renseigner sur la prise d'une assurance "loyers impayés" auprès de notre assureur (clauses, conditions, tarifs...).

### **Bois communaux**

La vente des peupliers a eu lieu le 3 décembre 2013 à Auxonne par LEROY Expertise pour une valeur de 2 800 €.

### **Informations diverses**

- le maire fait savoir que Christophe ROTIVAL, employé communal, a suivi la formation Certiphyto pour l'utilisation des produits phytosanitaires.  
- il fait savoir que Monsieur le Préfet, dans le cadre communautaire, viendra dans notre secteur le 21 janvier prochain.  
- au sujet du dossier "contrat de rivière", Jean ANTHEAUME fait une observation concernant le texte paru dans le bulletin communautaire. Jérôme TEILLERE émet des réserves sur le contenu de ce dossier et demande au maire une vigilance accrue dans la poursuite de ce dossier.  
Jean ANTHEAUME pose un questionnement sur le devenir de la propriété CHAINTREUIL au lieu-dit "Les Lognerets" suite aux décès successifs survenus dernièrement.

N'y ayant plus de questions à débattre, le maire lève la séance à 22h50.